



CONTRAT DE TERRITOIRE

Plan de Lutte contre la Pauvreté et pour l'Inclusion sociale

2016-2020

Ce Contrat de Territoire

- ❖ **Est né** de l'écoute et la compréhension de **Monsieur Laurent TOUVET**, alors Préfet de l'Ain qui a été sensible à l'appel au secours que j'avais adressé à Madame la Ministre de la Ville
- ❖ **A été signé le 8 février 2016 par:**

l'Etat, la Région, le Département, la CAF, Pôle Emploi, la CPAM, la MSA, le Pays du Bugey, l'Education Nationale et bien sûr la Communauté de Communes de la Vallée de l'Albarine (CCVA):

A noter que le 1^{er} janvier 2017, la CCVA a été intégrée dans le cadre de la loi NOTRE , là encore par la volonté de Monsieur le Préfet TOUVET, dans la Comcom de la Plaine de l'Ain (CCPA).

Un Contrat de Ruralité a alors été écrit et signé le 12 juillet 2017 à l'échelle de la CCPA. L'intégralité du Contrat de Territoire a été repris dans ce nouveau Contrat.

Qui étions nous?

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Albarine (CCVA)

- ✓ est située dans l'Ain,
- ✓ sur l'axe Lyon/Genève,
- ✓ sur les derniers contreforts du Jura, dans le Bugey.

✓ Elle était composée de **12 communes**

5 en fond de vallée:

Saint Rambert en Bugey, Tenay, Argis, Chaley et Torcieu

4 sur les plateaux karstiques du Bugey

Arandas, Cleyzieu, Hostiaz et Evosges (*à noter que ces 2 communes ont choisi d'intégrer en 2017 la Comcom d'Hauteville*)

Et les 3 dernières à flanc de coteau

Oncieu le Diamant du Bugey (*village en rond*), **Conand** et **Nivollet-Montgriffon**

Quelques données en terme de population?



La Communauté de communes comptait 5 500 habitants en 2015

Densité de population: 38.58 habitants au km²

Croissance démographique : 0.4% (*1.26% dans le département*)

32.5% de seniors (*26.3% dans le département*)

17% de jeunes de 15-19 ans (*19% dans le département*)

Quelques chiffres clés en matière de logement

3500 logements sur le territoire dont 60% ont été construits avant 1946

2/3 sont des résidences principales (2400 environ) dont 219 logements sociaux localisés essentiellement sur Saint Rambert et Tenay.

(À noter : environ 10.7% des logements sont potentiellement indignes)

21.4% sont des résidences secondaires (*environ 750*) principalement dans les villages ou dans les hameaux (*pour info: 10.3% moyenne départementale*)

On compte de nombreux logements vacants:
environ 100 sur Saint Rambert, 180 sur Tenay, 60 sur Argis.

A la fin du 19^{ème} siècle, des usines se sont installées, en fond de vallée, sur les bords de l'Albarine, (*rivière très courue actuellement par les amateurs de pêche à la truite*) utilisant la force motrice de l'eau pour actionner les machines: usines de chanvre d'abord puis filatures de déchets de cocons de soie

Ainsi Saint Rambert, Tenay, Chaley et Argis, dans une moindre mesure, connurent alors une forte expansion

- **Saint Rambert: 5050 habitants, 2250 actuellement**
- **Tenay: 4 400 habitants, 1050 actuellement,**

De cette période reste un bâti surdimensionné même si les communes ont procédé à des démolitions des anciennes cités ouvrières entre autre dans le cadre d'opérations de resserrement urbain.

Qu'en est il aujourd'hui en terme d'emplois?

On compte **1 250 emplois** sur le territoire dont

- ❑ **24.9% emplois industriels**

principalement Anjos à Torcieu, Seiller à Tenay, BCM, TSM à Saint Rambert

- ❑ **34.8% emplois publics**

collectivités territoriales, 2 EHPAD, foyer logement, établissements scolaires, ex DDT.....

- ❑ **Déficit au niveau commerce: 5.7%** (*11.2% dans le département*)

Autre indicateur: le ratio emploi/ actif (nombre d'emplois existants sur le territoire par rapport au nombre d'actifs) **est de 0.5%** (*0.7% pour le département*)

Et pourtant....

¾ des emplois des résidents de la CCVA se trouvent à l'extérieur du territoire alors qu'à contrario, les emplois du territoire sont occupés par des personnes extérieures pour grande partie



Le taux de chômage s'élevait en 2015 à 10,7% (7.8% de l'agence Pôle Emploi d'Ambérieu), actuellement 9,5% pour 6,3% PE Ambérieu

Plus marqué encore pour le chômage des jeunes : 15.2%

**Paupérisation de la population: Chiffres 2015
revenu fiscal moyen des ménages 19 327€
(34 345€ moyenne départementale)**



**Une population fragilisée dans un contexte
économique tendu**

Composition des familles

Couples avec enfants: 47, 6% (*56.1% dans le département*)

Famille monoparentale: 16.1% (*14.6% dans le département*)

Personnes isolées

Hommes: 16.2% (*11.5% dans le département*)

Femmes: 16.3% (*14.6% dans le département*)

✓ **49.6% des femmes travaillent** (*56.9% dans le département*)
dont **28.3% à temps partiel** *principalement aide à la personne*

46% des femmes sont en CDD

Pour 33% des hommes en CDD

Sur les 195 familles qui vivent exclusivement des minimas sociaux:

- **131 ont le RSA socle** (*67.2% contre 55.6% pour le département*)
- **64 ont l'Allocation Adulte Handicapé** (*32.8% contre 44.4% dans le département*)
- **276 allocations de rentrée scolaire sont versées chez nous** (*31.3% contre 26.3% dans le département*)



Un accès à la formation limitée

**Les écoles de Saint Rambert, Tenay et Argis sont en Réseau d'Education Prioritaire depuis les années 90.
Sous l'égide du Collège de Saint Rambert**

Quelques données significatives concernant le collège

Population scolaire

- **43.7% des effectifs sont des enfants d'ouvriers et d'inactifs**
(34.8% pour le département)
- **11.8% des effectifs sont des enfants de cadres supérieurs et d'enseignants** *(24.1% pour le département)*
- Redoublement marqué en fin de 3^{ème} par défaut d'affectation en poursuite d'étude en seconde
- Peu de mobilité des élèves: c'est Ambérieu, au LP de préférence, ou rien
- L'école n'est plus considérée par certains parents/élèves comme un ascenseur social.



34.4% de la population du territoire ne possède aucun diplôme
(25.2% pour le département)

Nous avons retenu 4 axes dans le Contrat

Habitat. Urbanisme

Emploi. Mobilité

CONTRAT

Accès aux droits et à la santé

Éducation. Parentalité

Habitat. Urbanisme

HABITAT. L'URBANISME

Action 1.1

OPAH

| | |
|-----------------------|--|
| Objectif stratégique | 1- Améliorer la qualité du logement et l'image de la Vallée de l'Albarine |
| Objectif opérationnel | 1- Améliorer la qualité des logements du parc privé en aidant à la réalisation de travaux de conformité, de performances thermiques, de ravalement. - Lutter contre l'insalubrité. |
| Public | <ul style="list-style-type: none">○ Propriétaires bailleurs ou occupants de logements d'immeubles anciens.○ Locataires de logements insalubres ou indignes communes, acteurs locaux |
| Actions prévues | <p>Repérer les propriétaires volontaires (ou susceptibles)</p> <p>Mobiliser les financements notamment publics pour aider aux travaux</p> <p>Informersur les aides possibles (financières et d'accompagnement), sur les mesures de contrainte en cas d'insalubrité</p> <p>Mettre en place une OPAH</p> |

- Démarrage, dès la signature du Contrat de Territoire, d'une étude afin de concrétiser au plus vite une OPAH.
- OPAH reprise et amplifiée par la Comcom de la Plaine de l'Ain lors de notre intégration.
- Porte sur
- **Rénovation de logements insalubres des propriétaires occupants** (lutte contre la précarité énergétique entre autre...)
- **Même objectif pour Propriétaires bailleurs: rénovation de leur parc. Incitation à acheter des logements vacants** afin de les rénover et de les remettre ensuite sur le marché de la location.
- A noter: Les communes du Territoire aident également les primo accédants avec des subventions telles que le remboursement des frais de notaire par exemple....
- Subventions importantes pouvant aller à 80% voire plus,
Fonds créé par la CCPA pour faire l'avance de la dépense pour les plus modestes

HABITAT ET URBANISME

Action 1.3

Démolir/revaloriser certains bâtiments?

| | |
|-----------------------|--|
| Objectif stratégique | 1- Améliorer l'image et la qualité du logement dans la vallée de l'Albarine |
| Objectif opérationnel | 3 - Améliorer la qualité des paysages urbains (espaces publics, bâti significatif) |
| Public | Communes |
| Actions prévues | <ul style="list-style-type: none">▪ Repérer les immeubles "verrues", fermant et dévalorisant l'espace public par leur situation et leur dégradation ; acquérir et démolir ces immeubles, pour créer des espaces publics qui améliorent la qualité de vie (paysage urbain, stationnement, espace vert, etc.)▪ Repérer et revaloriser le bâti à enjeu : ancienne maison de retraite de Tenay, immeuble Le Cornillon à St Rambert par ex. monter des projets de réhabilitation par des logements ou des services, pour mettre en valeur ces immeubles et aussi leur environnement ;▪ Poursuivre les travaux d'aménagement et d'embellissement (par ex. ravalement de façades, aménagements des rives de l'Albarine) |

Rénovation urbaine

Afin d'amplifier encore les effets de l'OPAH, certaines rues de Saint Rambert et de Tenay ont été mises en Rénovation Urbaine.

Ainsi des maisons en état d'insalubrité sont achetées par les collectivités afin de les démolir et ainsi offrir des ouvertures dans les paysages.

Ces actions sont largement subventionnées par l'Etat dans le cadre de la DETR, le reste à charge pour les collectivités sera subventionné à 70% par l'ANAH.



Emploi. Mobilité

II – L'EMPLOI, L'INSERTION ET LA FORMATION

Fiche action 2.1 Action en direction des femmes

| | |
|--|--|
| Objectif stratégique | Accompagner l'accès à l'emploi des publics prioritaires |
| Objectif opérationnel | <ol style="list-style-type: none">1. Repérer les freins et aider à la recherche de solutions pour des personnes éloignées de l'emploi2. Mobiliser les ressources du territoire |
| Public | Personnes en recherche d'emploi ou en formation <ul style="list-style-type: none">○ En particulier les femmes○ En particulier les femmes en situation de monoparentalité |
| Actions/opérations prévues par les signataires | <ul style="list-style-type: none">▪ Mise en place d'une action à destination des publics précités▪ Action REPARTIR :<ul style="list-style-type: none">○ Bilan personnel et professionnel○ Recherches documentaires et enquêtes métiers○ Recherche de stages et visites entreprises○ Rencontre avec les acteurs du territoire○ Accompagnement individuel et collectif○ Travail sur les outils de la recherche d'emploi <p>Lieu de réalisation : CSCA Saint Rambert en Bugey</p> |

II – L'EMPLOI, L'INSERTION ET LA FORMATION

Fiche action 2.2 Club chercheurs d'emploi

| | |
|--|---|
| Objectif stratégique | Accompagner l'accès à l'emploi des publics prioritaires |
| Objectif opérationnel | <ol style="list-style-type: none">1) Développer des contacts Entreprises2) Se donner des opportunités d'insertion professionnelle3) Décrocher des entretiens d'embauche |
| Public | Personnes en recherche d'emploi directe <ul style="list-style-type: none">○ Bénéficiaires des Minimas Sociaux○ BRSA |
| Actions/opérations prévues par les signataires | <ul style="list-style-type: none">▪ Mise en place d'une action à destination des publics précités▪ Club de chercheurs d'emploi<ul style="list-style-type: none">○ Prospection du bassin d'emploi○ Recherche d'opportunités d'emploi○ Rencontre avec les entreprises du territoire○ Vérification des outils de recherche d'emploi <p>Lieu de réalisation : CSCA Saint Rambert en Bugey</p> |

Bilan

Le QPV d'Ambérieu proposait lui aussi ces deux actions, dès 2018 nous avons décidé de mutualiser nos moyens et partager nos bilans.

REPARTIR

- Bien fonctionné la première année car l'intervenante était reconnue et appréciée par les femmes *même si au demeurant seules 8 femmes de la Vallée de l'Albarine en avaient bénéficié*
- L'année suivante changement d'intervenante qui n'a pas pu / pas su fédérer (seules 2 femmes sont allées au bout du dispositif).

CLUB CHERCHEURS EMPLOI

L'animatrice a su fédérer les demandeurs d'emploi et a essayé de les réinsérer dans le monde du travail grâce à ses réseaux.

Le bilan était satisfaisant mais nous avons l'impression que nous pouvions aller plus loin

Action Blockchain

Accompagnement compétences vers emploi/formation

Il est à noter que la Comcom de la plaine de l'Ain est très dynamique en terme d'emplois avec entre autre la Centrale Nucléaire de Bugey ainsi que le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain , gros pourvoyeur d'emploi. Le taux de chômage de la CCPA est proche du plein emploi.

Il n'en demeure pas moins que le QPV d'Ambérieu et le Territoire de l'ex CCVA infirment grandement cette tendance.

- **Pôle Emploi, la DIRRECTE, la Région, OPCALIA, CCI, CGPME, QPV d'Ambérieu, Contrat de ruralité CCPA**

se sont réunis pour élaborer une action coup de poing pour l'emploi sur ces territoires

- **Objectif: accompagner 100 personnes fort éloignées de l'emploi vers un retour à l'emploi**
- **Public retenu: RSA, chômeurs longue durée, seniors**

Proposer cette action au plus près du Territoire. Ainsi , nombre d'heures d'accompagnement et de formation se sont déroulées directement à Saint Rambert

Un appel à projet national à été lancé et retenu:

➤ **660 000 euros** ont été attribués par l'Etat pour cette action

- ✓ 452 invitations ont été lancées auprès du public cible,
- ✓ 163 personnes sont venues aux réunions d'information
- ✓ Seules 52 ont accepté d'entrer dans le dispositif,

Durée de l'action: 6 mois

Contenu de l'action

- ✓ Accompagnement renforcé
- ✓ Bilans de compétences
- ✓ Remise à niveau
- ✓ Formations
- ✓ Stages en entreprises

Bilan

Sur les 52 personnes

- ❖ 4 ont très vite retrouvé du travail au bout de quelques semaines, le petit coup de pouce a été efficace
- ❖ 7 n'ont pas réussi à retrouver du travail, à l'issue de cette action: ils partaient de très loin, ils sont de nouveau suivi par Pôle Emploi,
- ❖ 5 ont quitté le dispositif au bout de quelques semaines,
- ❖ Les 36 personnes restantes ont décroché soit un CDD de 6 mois, soit un CDI pour 8 d'entre eux

NB: la plupart des 36 personnes sont encore dans l'emploi actuellement.

II – L'EMPLOI, L'INSERTION ET LA FORMATION

Fiche action 2.3 Développer un accès aux services à distance

Ce service a eu du mal à se mettre en place mais fonctionne depuis peu grâce à la volonté de la nouvelle directrice de Pôle Emploi qui propose également des formations directement sur le territoire.

| | |
|--|--|
| Objectif stratégique | Accompagner l'accès à l'information concernant l'emploi, les droits, le marché du travail, le projet professionnel, pour les chercheurs d'emploi en difficulté d'insertion |
| Objectif opérationnel | Développer un accès aux services à distance dans le cadre au sein du CSCA |
| Public | Toute personne étant dans une démarche de recherche d'emploi, inscrit ou non à Pôle Emploi |
| Actions/opérations prévues par les signataires | <p>Dans le cadre de la mise en place de la MSAP, mise à disposition de l'offre digitale de Pôle Emploi</p> <ul style="list-style-type: none">○ Inscription, actualisation, contact par mail avec un conseiller Pôle Emploi○ Dès que possible : entretien à distance○ Information sur le marché du travail et les métiers○ Informations sur les formations○ Demande d'aides à la mobilité dans le cadre de la recherche d'emploi○ Aide à la construction du projet professionnel○ Espace Emploi○ Cv en ligne○ Banque de profil : abonnement aux offres○ MOOCS <p>Lieu de réalisation : CSCA Saint Rambert en Bugey</p> |

II MOBILITÉ

Développer la mobilité géographique vers les zones d'emplois.

| | |
|---|--|
| Objectif stratégique | Développer la mobilité géographique vers les zones d'emplois |
| Objectif opérationnel | <ol style="list-style-type: none">1. Favoriser le développement et l'accès à une offre de transport collectif2. Soutenir la mobilité individuelle |
| Public | Habitants en emploi, en recherche d'emploi ou en formation → En particulier les 16-25 ans |
| Actions/ opérations prévues par les signataires | <ul style="list-style-type: none">▪ Participation aux actions et réflexions de la ZTEF▪ Travail avec le CD01 sur une offre de transport en commun Ambérieu-PIPA avec horaires adaptés▪ Mobilité de proximité avec les zones activités sur territoire communal et limitrophes▪ Développer l'accès au permis de conduire▪ Favoriser l'accès à la location de moyen de transports |
| Indicateurs d'évaluation | <ul style="list-style-type: none">○ Mise en place de plateforme de mobilité○ Développement de l'offre de transports reliant la communauté de Communes à des zones d'emplois |

Actions en cours sur la CCPA

Stop and go: organiser le stop avec des lieux de passage et/ou de rassemblement: inscriptions préalables

Stop rémunéré: un peu notre Blablacar à nous, 3 lignes virtuelles créées au départ des gares d'Ambérieu, de Meximieux et d'une CC de l'Isère limitrophe de la CCPA en direction du PIPA et de la Centrale située à proximité

Démarrage de l'action mi février: 150 conducteurs inscrits

Favoriser l'intermodalité: des HUB Mobilité installés dans les 2 gares pré citées ainsi que devant la Centrale Nucléaire et le PIPA.



Accès aux droits, à la santé

III – ACCÈS AUX DROITS

Fiche action 3.1: création de la MSAP



| | |
|--|--|
| Objectif stratégique | Lutter contre la fracture numérique pour favoriser l'accès aux droits des habitants de la communauté de communes. Création d'une Maison des Services Au Public |
| Objectif opérationnel | Accompagner les habitants pour améliorer leur capacité d'autonomie dans les démarches administratives |
| Public | Habitants des différentes communes |
| Actions/opérations prévues par les signataires | <ul style="list-style-type: none">▪ Identification d'un lieu pour :<ul style="list-style-type: none">- permettre personnes les plus autonomes, d'effectuer seules leurs démarches dans un espace équipé du matériel indispensable (terminal, imprimante, scanner ...)- permettre aux personnes les plus éloignées de l'usage de ces nouvelles technologies ou de l'usage de l'écrit de bénéficier d'un accompagnement individuel pour mener à bien leurs démarches- favoriser l'émergence d'actions à dimension plus collectives pour le développement de solutions locales (formation à l'usage de l'informatique, écrivains publics, actions d'informations des institutions sur de nouvelles législations)▪ Mise en place d'un réseau partenarial pour accompagner le centre socio culturel dans la mise en place d'une Maison de Service Au Public (MSAP) et son fonctionnement (financement MSAP) |

Maison de Services Au Public

Ouverte en février 2016 dès la signature du Contrat de Territoire .
Opérationnelle réellement en mai 2016.

Accueille environ 1400 personnes par an sur un bassin de vie de
5 200 habitants (27%)

La MSAP devrait devenir France Service au 1^{er} mai, la CCPA a embauché
pour ce faire une deuxième personne, condition nécessaire à cette
transformation

III – ACCÈS AUX DROITS

Fiche action 3.2



ACS

| | |
|--|---|
| Objectif stratégique | Lutter contre le non recours en favorisant l'accès aux droits des habitants de la Communauté de Communes |
| Objectif opérationnel | Identifier les moments de fragilité administrative lors de parcours des personnes et mobiliser les organismes partenaires pour éviter les ruptures de droits |
| Public | Habitants des différentes communes et associations locales |
| Actions/opérations prévues par les signataires | <p>1 - Animation d'une démarche partenariale permettant de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux sur 3 cibles :</p> <ul style="list-style-type: none">- l'accès à la complémentaire santé (ACS)- la prime d'activité (fusion RSA activité et prime pour l'emploi)- les changements de régime entre Caf et MSA <p>2 - Mobilisation des partenaires locaux (associations caritatives, élus et secrétaires de mairie, associations d'aide à domicile, acteurs du champ du travail social...)</p> <ul style="list-style-type: none">- mettre en place un temps d'information formation sur les sujets retenus- réaliser de document documents de synthèse très simples <p>3 -Réalisation de campagnes d'information en direction des habitants pour</p> <ul style="list-style-type: none">- leur expliquer les droits auxquels ils peuvent prétendre,- les modalités de contacts et accueil des différentes institutions concernées- la place des différents acteurs locaux dans cette démarche d'accès aux droits et notamment le centre socio culturel dans le cadre de la fonction MSAP |



EDUCATION. PARENTALITE.

VI – ÉDUCATION PARENTALITE

Fiche action 4.1

Relation: Professionnels /Famille

| | |
|--|---|
| Objectif stratégique | <ol style="list-style-type: none">1. Construire une co-éducation familles/professionnels2. Retrouver la confiance des familles pour pouvoir travailler avec elles |
| Objectif opérationnel | <ol style="list-style-type: none">1. Mettre en œuvre une action de formation collective réunissant les acteurs sociaux de ce territoire.2. Elaborer un projet d'intervention commun |
| Public | <ul style="list-style-type: none">▪ Travailleurs sociaux du Centre social, du Conseil Départemental et de la CAF▪ TISF des associations d'aide à domicile▪ Acteurs du Collège - Directrice des écoles de St Rambert, Tenay et Argis (15 personnes environ) |
| Actions/opérations prévues par les signataires | <ul style="list-style-type: none">→ Mise à plat des projections sur la représentation des familles. Travail sur le positionnement des professionnels par rapport aux familles→ Constituer les bases d'une réflexion commune pour ensuite dégager des pistes de travail cohérentes et complémentaires→ Dégagement des pistes et d'actions à conduire |
| Indicateurs d'évaluation | <ol style="list-style-type: none">1. Cohérence entre les actions menées sur le territoire2. Evolution du regard croisé entre les familles et les professionnels |
| Principaux partenaires | <ul style="list-style-type: none">• Centre social, écoles du territoire, collège, Conseil Départemental, CAF, associations d'aide à domicile et GRAPE innovation Lyon |

BILAN

Action animée par GRAPE Innovation

Qui a été concerné?

Tous les acteurs en lien avec les enfants et leurs parents

Durée de l'action:

- ✓ D'octobre 2016 à mai 2017
- ✓ Fréquence une journée par mois

Objectif: avoir un langage commun par rapport au concept de **Parentalité**

A noter: Une pique de rappel a été conduite sur 2 journées début 2019

VI – ÉDUCATION PARENTALITE

Fiche action 4.2

Création d'une micro crèche/RAM

| | |
|--|--|
| Objectif stratégique | <ol style="list-style-type: none">1. Développer un mode garde contribuant à la mixité sociale et à la réussite éducative2. Créer un lieu ressource pour les assistants maternels et les familles |
| Objectif opérationnel | <ol style="list-style-type: none">1. Créer une nouvelle micro-crèche2. Créer un Relais Assistants Maternels |
| Public | <ul style="list-style-type: none">▪ Les enfants de moins de 3 ans▪ Les assistants maternels de la communauté de communes |
| Actions/opérations prévues par les signataires | <ul style="list-style-type: none">→ Faire une étude de besoins→ Produire un projet pour la micro-crèche et le ram→ Délibération du Conseil Communautaire→ Monter des dossiers de demande de subvention à l'investissement→ Choix de l'architecte→ Dépôts du permis de construire→ Construction |
| Indicateurs d'évaluation | <ul style="list-style-type: none">→ Création de la micro-crèche→ Création du RAM Principal à Torcieu→ Création d'un RAM annexe au CSCA |
| Principaux partenaires | <ul style="list-style-type: none">• Centre social, Conseil Départemental, CAF, Communauté de communes avec la micro-crèche " la fée de l'Albarine », MSA |

Micro Crèche/ RAM



Volonté forte de la CAF d'installer une deuxième micro crèche sur le territoire

Montage du dossier et recherche de subventions (80%) obtenues dès avril 2016

Du fait de l'intégration, le dossier a été repris et finalisé par la Commune de Torcieu dans les mêmes conditions de subventionnement.

VI – ÉDUCATION PARENTALITE

Fiche action 4.3

Point PIJ

Action portée par l'animatrice de la MSAP:

- Babysitting :
 - Mise en réseau
 - « formation » assurée par la Directrice de la micro crèche
- Job d'été

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | <ol style="list-style-type: none">1. Donner accès à l'information aux jeunes2. Favoriser la mixité sociale3. Favoriser la réussite éducative4. Développer la citoyenneté |
| Objectif opérationnel | <ol style="list-style-type: none">1. Création d'un point information jeunesse |
| Actions/opérations prévues par les signataires | <ul style="list-style-type: none">→ S'inscrire dans le réseau PIJ→ Monter le projet→ Recrutement de l'animateur→ Mise en œuvre du PIJ |
| Public | <ul style="list-style-type: none">▪ Les jeunes de 16 à 25 ans de la Communauté de communes |
| Indicateurs d'évaluation | <ul style="list-style-type: none">→ Nombre d'actions mises en place→ Nombre de jeunes impliqués sur les temps d'action proposés<ul style="list-style-type: none">▪ Mise en œuvre du partenariat |
| Principaux partenaires | <ul style="list-style-type: none">▪ Centre Socio Culturel de l'Albarine, ADSEA - collège - Communes- Associations locales culturelles et sportives |



Merci de votre attention